

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des Finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements aux articles non rattachés de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2014 (n° 1395) (M. Christian ECKERT, rapporteur général)..... 2

– Présences en réunion ..... 10

Jeudi

14 novembre 2013

Séance de 9 heures

Compte rendu n° 46

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

**Présidence  
de M. Gilles Carrez,  
*Président.***



*La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements aux articles non rattachés de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2014 (n° 1395).*

**Sur l'amendement n° 811 à l'article 53 :**

**M. Christian Eckert, rapporteur général.** Je suis favorable à cet amendement sur le principe, mais sous réserve d'une modification excluant les SCR de l'élargissement du champ des titres éligibles.

**Sur l'amendement n° 799 à l'article 55 :**

**M. le rapporteur général.** Je souhaite que la discussion puisse s'engager sur la compensation du manque à gagner pour les départements, qui n'est pas prévue à ce stade.

**M. le président Gilles Carrez.** A-t-on une idée du coût de ce dispositif ?

**M. Le rapporteur général.** L'ensemble de l'article est présenté par le Gouvernement comme représentant un enjeu inférieur à 10 millions d'euros, y compris la partie concernant les départements.

**Sur les amendements à l'article 57 :**

**M. le rapporteur général.** Certains souhaiteraient préserver à la fois les entreprises d'un montant de contribution foncière qui serait disproportionné, et les recettes des collectivités territoriales mais sans leur imposer de voter des relèvements des taux. Je suis plutôt défavorable aux amendements qui proposent des réécritures ou des modifications de cet article.

**Mme Carole Delga.** Les collectivités territoriales doivent naturellement assumer leur volonté de mettre à contribution les entreprises, si tel est le cas. Mais il me paraîtrait judicieux de permettre de maintenir, de manière optionnelle, le barème qui s'appliquait antérieurement.

**M. le rapporteur général.** Le projet de loi de finances prévoit que, en l'absence de délibération prise avant le 21 janvier 2014 pour le nouveau barème, un dispositif de « raccordement » s'appliquera entre l'ancien et le nouveau barème. J'ajoute que l'enjeu ne doit pas être surestimé pour les finances publiques.

**M. le président Gilles Carrez.** En sens contraire, contraindre les collectivités à délibérer avant le 21 janvier prochain pour conserver le régime existant ne semblerait pas particulièrement pertinent, notamment dans le contexte des prochaines élections du printemps.

**Mme Christine Pires Beaune.** Pour ma part, je propose avec l'amendement 833 de stabiliser le barème en prévoyant uniquement une exonération des entreprises jusqu'à 5 000 euros de chiffre d'affaires.

### Sur les amendements à l'article 58 :

**M. le président Gilles Carrez.** Je propose pour clarifier le débat sur cet article de créer une taxe additionnelle au DMTO qui serait prélevée au profit de l'État, et dont le produit serait affecté à un fonds de péréquation national.

**M. le rapporteur général.** Le Gouvernement m'a fait savoir qu'il entendait déposer un amendement mettant en place un tel fonds de péréquation, financé par un prélèvement sur les DMTO perçus par les départements, à une hauteur à fixer. Le dispositif envisagé ne me paraît pas poser de problème constitutionnel, et vise surtout à garantir que le fonds de péréquation soit alimenté à hauteur des besoins. La définition des critères de répartition du fonds entre les départements serait renvoyée à un décret.

**Mme Carole Delga.** Je crois savoir que le prélèvement serait plafonné naturellement, à hauteur de 12 % des recettes de DMTO de chaque département, et que son produit serait réparti ensuite entre tous les départements.

**Mme Marie-Christine Dalloz.** Ce prélèvement par l'État conduira certains départements à devoir relever les taux d'autres ressources fiscales, donc à une forme de transfert fiscal, qui ne me semble pas opportune.

**Mme Christine Pires Beaune.** Les modalités de la répartition me semblent aussi importantes que le montant du fonds lui-même. Il faut que la représentation nationale ait connaissance du projet de décret évoqué avant la nouvelle lecture. J'ajoute que ce fonds serait le quatrième mis en place en faveur des départements, et qu'il conviendrait de mener une réflexion d'ensemble sur leur cohérence globale.

**M. le président Gilles Carrez.** J'en suis parfaitement d'accord. Pour les communes, il existe même onze fonds de péréquation, ce qui nuit à la lisibilité de leurs effets respectifs ou conjugués.

### Sur l'amendement n° 60 après l'article 59 :

**M. le rapporteur général.** Il ressort des dernières discussions que j'ai pu avoir avec le Gouvernement que ce dernier souhaiterait ne faire bénéficier que les seuls terrains de golf du dispositif adopté par la Commission en matière de taxe foncière, à partir de 2015, et proposer la possibilité pour les collectivités de décider d'une exonération partielle pour l'année 2014, dans le sens de l'amendement n° 840 de Régis Juanico.

**M. le président Gilles Carrez.** Même si j'en comprends la justification, le régime transitoire proposé pour 2014 risque de ne rencontrer qu'un succès modeste. Est-on bien certain que le régime applicable à compter de 2015 sera celui souhaité ?

### Sur les amendements à l'article 60 :

**M. le rapporteur général.** Sur ce sujet sensible et qui fait l'objet encore de vifs débats, je souhaite signaler qu'il conviendra d'être vigilants quant à l'inclusion des *swaps* dans le champ des produits bancaires éligibles au fonds, dont la définition est à ce stade renvoyée au décret. Le Gouvernement n'y paraît guère enclin.

**Sur l'amendement n° 652 après l'article 60 :**

**M. le rapporteur général.** Compte tenu du relèvement, proposé dans la nouvelle rédaction de cet amendement, de 100 à 200 millions d'euros du seuil de chiffre d'affaires hors taxe à partir duquel les entreprises seraient tenues à l'obligation de documentation, je donne un avis de sagesse.

**M. le président Gilles Carrez.** Le seuil de 200 millions d'euros me paraît encore trop bas.

**Sur l'amendement n° 588 après l'article 60 :**

**M. le rapporteur général.** Nous sommes saisis de très nombreux amendements proposant des rapports, dont la plupart ne me semblent pas pertinents, à l'exception de celui proposé par cet amendement. Ce dernier nous éclairera en effet sur les enjeux de l'article 14 du projet de loi de finances, qui vise à limiter le recours abusif à des entités dites « hybrides », et traduit l'une des recommandations de la mission d'information sur l'optimisation fiscale des entreprises dans un contexte international.

\*

\* \*

N°	Auteur	Sort
<b>ARTICLE 53</b>		
736	M. MARITON Hervé	Repoussé
811	M. GRANDGUILLAUME Laurent	Repoussé
740	M. MARITON Hervé	Repoussé
<b>ARTICLE 54</b>		
690	M. TARDY Lionel	Repoussé
<b>APRÈS L'ARTICLE 54</b>		
226	M. CHRÉTIEN Alain	Repoussé
227	M. CHRÉTIEN Alain	Repoussé
13	M. LE FUR Marc	Repoussé
14	M. LE FUR Marc	Repoussé
15	M. LE FUR Marc	Repoussé
16	M. LE FUR Marc	Repoussé
152 rect	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
837	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
403	M. STRAUMANN Éric	Repoussé
418	M. BAUPIN Denis	Repoussé
465	M. KRABAL Jacques	Repoussé
576	M. GOUJON Philippe	Repoussé

N°	Auteur	Sort
675	M. BACHELAY Alexis	Repoussé
687	M. TARDY Lionel	Repoussé
683	M. TARDY Lionel	Repoussé
656	Mme BECHTEL Marie-Françoise	Repoussé
38	M. GERMAIN Jean-Marc	Repoussé
655	Mme BECHTEL Marie-Françoise	Repoussé
21	M. GERMAIN Jean-Marc	Repoussé
19	M. GERMAIN Jean-Marc	Repoussé
375	M. CARREZ Gilles	Repoussé
54 rect	M. Le FUR	Repoussé
<b>ARTICLE 55</b>		
794	M. ECKERT Christian	Accepté
702 rect	M. CARESCHE Christophe	Repoussé
723	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
722	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
795	M. ECKERT Christian	Accepté
836	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
705	M. CARESCHE Christophe	Repoussé
754	M. CARESCHE Christophe	Repoussé
796	M. ECKERT Christian	Accepté
797	M. ECKERT Christian	Accepté
798	M. ECKERT Christian	Accepté
799	M. ECKERT Christian	Accepté
784	M. ECKERT Christian	Accepté
800	M. ECKERT Christian	Accepté
793	M. ECKERT Christian	Accepté
<b>APRÈS L'ARTICLE 55</b>		
663 rect	M. REYNÈS Bernard	Repoussé
571	M. PLISSON Philippe	Repoussé
641 rect	M. ALAUZET Éric	Repoussé
502 rect	M. LE FUR Marc	Repoussé
507 rect	M. LE FUR Marc	Repoussé
508 rect	M. LE FUR Marc	Repoussé
506 rect	M. LE FUR Marc	Repoussé
504	M. LE FUR Marc	Repoussé
10	M. MARIANI Thierry	Repoussé
11	Mme SCHMID Claudine	Repoussé
<b>ARTICLE 56</b>		
819	M. ECKERT Christian	Accepté
820	M. ECKERT Christian	Accepté
440	M. CINIÉRI Dino	Repoussé
447	M. VANNSON François	Repoussé
461	M. ABAD Damien	Repoussé
505	M. VIGIER Jean-Pierre	Repoussé

N°	Auteur	Sort
538	M. WAUQUIEZ Laurent	Repoussé
551	M. THÉVENOUD Thomas	Repoussé
553	M. SALÉN Paul	Repoussé
560	M. LEROY Arnaud	Repoussé
689	M. HUET Guénhaël	Repoussé
615	M. LE FUR Marc	Repoussé
709	Mme DUBIÉ Jeanine	Repoussé
782	M. AUBERT Julien	Repoussé
488	M. BAUPIN Denis	Repoussé
489	M. BAUPIN Denis	Repoussé
490 rect	M. BAUPIN Denis	Repoussé
692	M. ALAUZET Éric	Repoussé
562	M. CAULLET Jean-Yves	Repoussé
741	M. BAUPIN Denis	Repoussé
443	M. CINIÉRI Dino	Repoussé
452	M. VANNSON François	Repoussé
473	M. ABAD Damien	Repoussé
536	M. VIGIER Jean-Pierre	Repoussé
542	M. WAUQUIEZ Laurent	Repoussé
552	M. THÉVENOUD Thomas	Repoussé
555	M. SALÉN Paul	Repoussé
672	M. LE FUR Marc	Repoussé
708	Mme DUBIÉ Jeanine	Repoussé
728	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
791	M. AUBERT Julien	Repoussé
816	M. HUET Guénhaël	Repoussé
491	M. BAUPIN Denis	Repoussé
97	Mme BATHO Delphine	Repoussé
130	M. PANCHER Bertrand	Repoussé
550	M. THÉVENOUD Thomas	Repoussé
98	Mme BATHO Delphine	Repoussé
131	M. PANCHER Bertrand	Repoussé
492	M. BAUPIN Denis	Repoussé
<b>APRÈS L'ARTICLE 56</b>		
404	M. STRAUMANN Éric	Repoussé
419	M. BAUPIN Denis	Repoussé
464	M. KRABAL Jacques	Repoussé
577	M. GOUJON Philippe	Repoussé
676	M. BACHELAY Alexis	Repoussé
420	M. BAUPIN Denis	Repoussé
463	M. KRABAL Jacques	Repoussé
578	M. GOUJON Philippe	Repoussé
677	M. BACHELAY Alexis	Repoussé
757	M. VIGIER Philippe	Repoussé

N°	Auteur	Sort
758	M. VIGIER Philippe	Repoussé
759	M. JÉGO Yves	Repoussé
760	M. JÉGO Yves	Repoussé
<b>ARTICLE 57</b>		
232	M. MARITON Hervé	Repoussé
833	Mme PIRES BEAUNE Christine	Repoussé
390	M. PÉLISSARD Jacques	Repoussé
831	M. ECKERT Christian	Accepté
832	M. ECKERT Christian	Accepté
235	M. MARITON Hervé	Repoussé
<b>ARTICLE 58</b>		
503 rect	M. CARREZ Gilles	Repoussé
210	Mme LOUWAGIE Véronique	Repoussé
808	M. GUEDJ Jérôme	Repoussé
809	M. GUEDJ Jérôme	Repoussé
821	M. ECKERT Christian	Accepté
414	M. AUBERT Julien	Repoussé
580	M. DEVEDJIAN Patrick	Repoussé
805	Mme DESSUS Sophie	Repoussé
583 rect	Mme DUBIÉ Jeanine	Repoussé
817 rect	Mme DESSUS Sophie	Repoussé
713	M. SANSU Nicolas	Repoussé
<b>ARTICLE 59</b>		
695	M. ROUSSET Alain	Repoussé
<b>APRÈS L'ARTICLE 59</b>		
177	Commission des LOIS	Repoussé
812	Mme SAS Eva	Repoussé
813	Mme SAS Eva	Repoussé
714	M. ASENSI François	Repoussé
456	M. FAURE Olivier	Repoussé
715	M. SANSU Nicolas	Repoussé
639	M. MYARD Jacques	Repoussé
60	M. DE GANAY Claude	Repoussé
445	M. GORGES	Repoussé
556	M. MYARD Jacques	Repoussé
120	M. PANCHER Bertrand	Repoussé
55	M. LE FUR Marc	Repoussé
668	M. CIOTTI Éric	Repoussé
669	M. LEONETTI Jean	Repoussé
670	M. GINESY Charles-Ange	Repoussé
706	M. ACCOYER Bernard	Repoussé
620	M. SADDIER Martial	Repoussé
621	M. SADDIER Martial	Repoussé
537	M. GÉRARD Bernard	Repoussé

N°	Auteur	Sort
514	CION_FIN	
SA 841	M. LE FUR Marc	Repoussé
282	M. GIRAUD Joël	Repoussé
775	M. POTIER Dominique	Repoussé
777	M. POTIER Dominique	Repoussé
149	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
Sous-Amendement 814 au 516	Mme PIRES BEAUNE	Accepté
644	M. ALAUZET Éric	Repoussé
386 rect	M. GUILLET Jean-Jacques	Repoussé
387 rect	M. GUILLET Jean-Jacques	Repoussé
6	M. GERMAIN Jean-Marc	Repoussé
600	M. DE COURSON Charles	Accepté
360	Mme GOT Pascale	Repoussé
362	M. GIRAUD Joël	Repoussé
694	Mme SAS Eva	Repoussé
485	M. CHANTEGUET Jean-Paul	Repoussé
411	M. AUBERT Julien	Repoussé
626	M. DENAJA Sébastien	Accepté
840	M. JUANICO Régis	Accepté
<b>ARTICLE 60</b>		
822	M. ECKERT Christian	Accepté
725	M. GOLDBERG Daniel	Repoussé
823	M. ECKERT Christian	Accepté
801	M. PAUL Christian	Repoussé
778	M. DE COURSON Charles	Repoussé
Sous-amendement 752 au 520	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé
824	M. ECKERT Christian	Accepté
825	M. ECKERT Christian	Accepté
826	M. ECKERT Christian	Accepté
733	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé
737	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé
730	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé
827	M. ECKERT Christian	Accepté
828	M. ECKERT Christian	Accepté
78	Mme MARÉCHAL-LE PEN Marion	Repoussé
834	M. ALAUZET Éric	Repoussé
802	M. PAUL Christian	Repoussé
742	M. BERRIOS Sylvain	Repoussé
283	M. GIRAUD	Repoussé
285	M. SIRE	Repoussé
772	M. DE COURSON	Repoussé
744	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé



N°	Auteur	Sort
732	M. PIETRASANTA Sébastien	Repoussé
434	M. GERMAIN Jean-Marc	Repoussé
284	M. GIRAUD Joël	Repoussé
287	M. SIRÉ Fernand	Repoussé
829	M. ECKERT Christian	Accepté
286	M. SIRÉ Fernand	Repoussé
830	M. ECKERT Christian	Accepté
291	M. SIRÉ Fernand	Repoussé
835	M. ALAUZET Éric	Repoussé
<b>APRÈS L'ARTICLE 60</b>		
501	M. PÉLISSARD Jacques	Accepté
311	M. ABAD Damien	Repoussé
342	Mme BONNETON Michèle	Repoussé
309	M. MAMÈRE Noël	Repoussé
654	Mme MAZETIER Sandrine	Repoussé
719	M. SANSU Nicolas	Repoussé
753	M. SANSU Nicolas	Repoussé
225	M. LEROY Arnaud	Repoussé
652	Mme MAZETIER Sandrine	Accepté
717	M. SANSU Nicolas	Repoussé
746	M. WOERTH Éric	Repoussé
685	M. TARDY Lionel	Repoussé
716	M. SANSU Nicolas	Repoussé
243	Mme NIESON Nathalie	Repoussé
52	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
168	M. MARITON Hervé	Repoussé
48	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
58	M. MARIANI Thierry	Repoussé
167	M. MARITON Hervé	Repoussé
234	M. MARITON Hervé	Repoussé
647	M. BAUPIN Denis	Repoussé
374	M. CARREZ Gilles	Repoussé
653	M. SIRUGUE Christophe	Repoussé
323	M. ABAD Damien	Repoussé
839	M. LÉONARD Christophe	Repoussé
588	M. WOERTH Éric	Accepté
49	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
50	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
691	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
693	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé
93	M. LEFEBVRE Frédéric	Repoussé

**Membres présents ou excusés**  
**Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire**

Réunion du jeudi 14 novembre 2013 à 9 heures

*Présents.* - M. Gilles Carrez, M. Gaby Charroux, Mme Marie-Christine Dalloz, Mme Carole Delga, M. Christian Eckert, M. Régis Juanico, M. Dominique Lefebvre, M. Jean-François Mancel, Mme Christine Pires Beaune, Mme Valérie Rabault, M. Camille de Rocca Serra

*Excusés.* - M. Guillaume Bachelay, M. Thierry Robert, M. Michel Vergnier

*Assistait également à la réunion.* - M. Marc Goua

